

# ARH NORD PAS DE CALAIS

## L'APPORT DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES POLITIQUES DE SANTE

La Convention portant engagements mutuels dans  
le cadre du Grenelle de l'Environnement avec les  
fédérations hospitalières



# **L'OBJECTIF REGIONAL**

- **Un système de soins rationnel et performant**
- **Centré sur le patient, organisé par territoire**
- **Incluant la prévention et le médico-social**
- **Intégrant les enjeux du développement durable**

# **LA DECLINAISON DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA SANTE**

**Par convention signée le 27 octobre 2009, entre le Ministère de la Santé et des Sports et le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, les fédérations hospitalières (FHF, FEHAP) s'engagent, avec l'aide de l'ADEME, à quantifier les réalisations et les progrès des établissements de santé en matière de développement durable en s'appuyant sur les indicateurs mesurables et évaluables du**

## **BAROMETRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

# SIX OBJECTIFS

- 1- Evaluer objectivement la performance des E.S. en matière de développement durable**
- 2- Intégrer les enjeux du développement durable dans les pratiques professionnelles des acteurs de santé**
- 3- Prendre en compte systématiquement les enjeux du développement durable dans l'évaluation des projets et les processus de décisions**

# SIX OBJECTIFS

- 4- Amplifier les programmes de formation et les actions de sensibilisation aux enjeux et aux projets de développement durable**
- 5- Intégrer des critères de développement durable dans le management**
- 6- Envisager le développement durable des E.S. au niveau de leur territoire dans le cadre d'un dialogue renforcé avec les acteurs locaux**

# LES DOMAINES PRIORITAIRES CIBLES

- 1- Le management et le pilotage de la démarche développement durable**
- 2- L'écoconstruction et la rénovation des bâtiments**
- 3- La gestion optimisée des flux eaux et énergie dans les bâtiments**

# LES DOMAINES PRIORITAIRES CIBLES

**4- La gestion des déchets**

**5- Les transports et le déplacement du personnel, des patients et des visiteurs**

**6- La politique d'achat**

**7- La formation et la communication**

# EN PRATIQUE

**Dans le domaine de l'éco construction et de la rénovation des bâtiments, par exemple : des groupes de travail DHOS/ANAP qui élaborent méthodologie et guide pratique**

**Et sur le terrain, le témoignage des acteurs.**